

GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

Gradation	Concept voulant que les pays en développement assument, à l'intérieur du système commercial international, des responsabilités et des obligations plus grandes au fur et à mesure que progressent leur économie et leur développement. Dans le Système généralisé de préférences, désigne le processus par lequel certains pays en développement plus avancés peuvent faire l'objet d'une "gradation", c.-à-d. être exclus des avantages consentis à certains produits visés par le SGP.
Groupe d'experts	Sous-groupes spéciaux du GATT établis par les Parties contractantes pour étudier un aspect particulier du travail du GATT. Ces groupes spéciaux sont généralement composés de trois à cinq personnes qui y siègent à titre personnel, agissant non pas comme représentants de leurs nations mais plutôt comme experts ou juges objectifs de questions particulières.
Groupe de travail	Autre type de sous-groupe du GATT établi à titre spécial par les Parties contractantes pour étudier un aspect particulier du travail du GATT. La composition d'un groupe de travail est habituellement déterminée sur la base de la nationalité, chaque pays choisissant le représentant qui y participera. À la fin de leurs études, les groupes de travail font rapport aux Parties contractantes ou au Conseil, et peuvent proposer des recommandations.
Harmonisation des tarifs douaniers	Désigne les efforts internationaux pour mieux uniformiser les nomenclatures et pratiques douanières des pays coopérants. Le Conseil de coopération douanière tente depuis 1970 d'élaborer un nouveau mécanisme international appelé "Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises" pour la classification des marchandises à des fins douanières, statistiques et autres. Voir aussi Convention de Kyoto.
Investissement Canada	Voir Agence d'examen de l'investissement étranger
ISAC	Comité consultatif du secteur privé. Partie de la structure officiellement chargée de conseiller le gouvernement américain pendant les négociations commerciales. Voir aussi ACTN.
ITA	Administration du commerce international du département américain du Commerce, organisme gouvernemental chargé des enquêtes visant l'institution de droits antidumping et compensatoires selon la législation américaine. Une fois que l'ITA a établi l'existence de dumping et de subventionnement, la Commission du commerce international décide s'il y a existence de préjudice.